

AU CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

BULLETIN D'INFORMATION N°6 NOVEMBRE 2019

L'ÉDITORIAL

Pour une démarche opérationnelle et pragmatique du développement des Territoires Ruraux



Le 30 Septembre 2019, à Alger, le PAP-ENPARD a organisé un Séminaire National sur le Développement des Territoires Ruraux. L'ensemble des participants ont eu l'occasion de partager leur propre expérience en matière de développement territorial comme ils ont eu l'occasion d'apprécier la démarche innovante introduite par le PAP-ENPARD dans les quatre wilayas pilotes de Sétif, Laghouat, Ain-Temouchent et Tlemcen. Après des débats intenses et fructueux visant à synthétiser les leçons qui devaient être tirées de l'ensemble des actions entreprises depuis deux décennies, les participants ont approuvé une série de recommandations destinées à fixer une feuille de route pour le devenir du développement des territoires ruraux en Algérie. Cette synthèse et ces recommandations devraient connaître la plus large diffusion possible pour la capitalisation de l'expérience accumulée par les uns et par les autres.

Aujourd'hui, il est clair que notre perception des territoires ruraux doit être profondément revisitée. Ces territoires sont des lieux de vie avec leurs spécificités, leur histoire, leur patrimoine culturel et immatériel. Ils sont peuplés d'hommes et de femmes ayant des compétences et une connaissance du terroir, des besoins et des projets de vie. En Algérie comme ailleurs, sinon davantage, ces territoires sont d'une diversité infinie d'Est en Ouest et du Nord au Sud.

Agir pour le développement durable des territoires ruraux, c'est d'abord reconnaître les agriculteurs, les éleveurs et autres producteurs de biens ou de services implantés dans ces zones comme acteurs essentiels et membres à part entière de l'effort de développement que l'on souhaite engager.

Cette reconnaissance suppose un réel transfert des compétences et des centres de décision au sein même de ces espaces pour leur permettre une participation effective aux choix opérés en matière de développement.

Cela exige, à l'évidence, un renouvellement complet des modes de gouvernance locale. Cela exige aussi le renforcement des capacités de ces acteurs pour qu'ils puissent s'organiser et choisir les options de développement les plus pertinentes de leurs patrimoines naturel, économique et culturel.

Ce renforcement peut être assuré par des personnes ressources telles que les Conseillers en Développement du Territoire et les animateurs de Développement Rural formés dans le cadre du programme PA-ENPARD. C'est dans un tel cadre que les territoires ruraux pourront être des lieux de conception de projets de développement durable les transformant en pôles d'attraction et non de répulsion, en espaces de protection et de conservation des ressources naturelles et non des espaces voués à la désertification et à l'exode des populations.

Bonne lecture!

Professeur Foued CHEHAT

Bouziane RAHMOUNI - Chef d'antenne de Ain- Temouchent:



Passioné par son métier, il partage avec nous son expérience avec le Pap-Enpard.

Qui est Bouziane RAHMOUNI ?

Expert permanent et chef d'antenne de la wilaya d'Ain Témouchent pour le programme PAP ENPARD Algérie ; La formation dans le cadre du PER (Projet emploi rural) a permis de renforcer mes capacités humaines et d'assistance technique en matière de gestion et de suivi par les méthodes (MAP) : Approches participatives des projets de développement rural et l'agriculture .

Ancien conservateur des forêts de la wilaya de Tiaret. J'ai une longue expérience dans la mise en œuvre des stratégies pour le développement rural et l'agriculture dans les territoires ruraux.

Quelles sont les actions phares menées dans le cadre du PAP-ENPARD à Ain Témouchent ?

- Le renforcement des capacités des groupements afin de relever le niveau de structuration, de bonne gouvernance et de professionnalisation des secteurs de l'agriculture du tourisme et de l'artisanat : Association des oléiculteurs, association des viticulteurs, association des plantes aromatiques et médicinales, association des arts culturels et traditionnels, Association des métiers artisanaux et traditionnels, conseil interprofessionnel de la filière de l'ail et de l'oignon et conseil interprofessionnel de la filière lait .

- Le renforcement de la filière oléicole et l'amélioration de la qualité des produits grâce à l'appui dans le cadre de la distinction commerciale de l'huile d'olive d'Ain Témouchent.

- Le renforcement des stratégies territoriales dans le cadre de développement rural en s'appuyant sur l'intégration de toute les activités situés dans la zone (territoire) de Oulhaça, l'agriculture étant seulement l'un des secteurs impliqués dans le processus de développement , l'environnement et la population locale jouent également un rôle important. La démarche qualité (AO) de l'oignon blanc de Oulhaça (OBO) dans cette perspective, offre une bonne occasion de renforcer le développement rural en développant des stratégies avec les autres acteurs du territoire dans le cadre du tourisme local.

- La mise en place de comité de concertation locale (CCL) pour la planification participative afin de mettre en œuvre une stratégie locale de développement dont la mission est d'assurer l'animation et l'interface entre les élus des collectivités territoriales et des organismes consulaires, les institutions administratives, les associations, les partenaires professionnels, les citoyens et les travailleurs.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience à titre personnel et en votre qualité de représentant du PAP-ENPARD ?

L'interaction entre les différents secteurs de l'agriculture et le tourisme n'est pas seulement pertinent au niveau local mais peut être envisagé pour mettre en valeur le patrimoine national dans toutes ses dimensions (culturelle, gastronomique, environnementale.etc...).

Qu'est ce qui va être capitalisé par la partie algérienne après la clôture du Programme et comment voyez-vous l'avenir?

En raison du potentiel des produits et des ressources ; ces derniers peuvent contribuer aux dimensions économique sociale et environnementale.

Les acteurs publics peuvent être enclins à s'impliquer d'avantage pour optimiser l'utilisation de tels leviers dans la perspective du développement local et la valorisation des ressources territoriales. La mise en place de mécanisme de concertation et de synergie (CCL) entre les différents acteurs du territoire est une opportunité à saisir pour assoir un ancrage véritable du développement économique, environnemental, social et durable dans les territoires ruraux.



Une distinction commerciale pour l'oignon blanc d'Oulhaça



En synergie avec les activités dédiées au tourisme rural et à l'apiculture, et dans le cadre de l'animation territoriale une composante de valorisation des légumes d'Oulhaça a été initiée afin d'accompagner les producteurs de légumes, pour la mise en place de mécanismes collectifs de promotion des légumes de la zone, en mettant en valeur les spécificités de la zone dans le cadre de l'animation territoriale.

Cette mission devait ainsi participer à l'amélioration de l'image d'un territoire en développant la notion de terroir autour de plusieurs produits agricoles et touristiques.

Identifié comme produit éminemment emblématique du territoire d'Oulhaça, l'oignon blanc a été choisi pour faire l'objet d'un processus de valorisation par une protection d'appellation d'origine (AO).

En l'espace de 9 mois, le chef d'antenne, le point focal de la DSA appuyé par l'expert international en Indication Géographique ont facilité le travail des producteurs visant à constituer l'Association de Valorisation des Légumes d'Oulhaça (AVLO) et à formuler le cahier des charges de l'oignon blanc d'Oulhaça et constituer le dossier de demande d'enregistrement de l'OA. Par ailleurs, l'équipe du PAP-ENPARD a aussi exploré avec les producteurs de la filière légumière des alternatives aux canaux de commercialisation traditionnels et tout particulièrement celui du marché informel de Rechgoune.

Depuis le mois de février, l'AVLO a été enregistrée en tant qu'association, une demande préliminaire d'enregistrement a été déposée auprès du Comité National de Labélisation des Produits Agricoles ou d'Origine Agricole (CNLPAOA), accompagnée d'une proposition de composition du Sous-comité Spécialisé supposé accompagner le processus de formulation du Cahier des Charges.

Le contenu du cahier des charges a fait l'objet de divers ateliers avec les producteurs. La qualité spécifique de l'OA a été définie sur la base de deux ateliers d'analyse sensorielle afin d'identifier les singularités organoleptiques de l'oignon blanc d'Oulhaça dans ses versions verte et sèche. Une étude des sols a été menée par une équipe du laboratoire régional ouest des analyses de sol et de l'eau (INSID - El Matmar) afin de caractériser les sols de l'aire de production et d'en définir le pourtour.

Enfin, une série d'entretiens auprès de personnes engagées dans le commerce de l'oignon blanc de Oulhaça a permis d'établir la réputation de l'oignon blanc d'Oulhaça et l'usage de l'appellation depuis plusieurs décennies.

C'est sur la base des éléments réunis lors de ces activités que le cahier des charges et le dossier de demande de reconnaissance ont été finalisés par les producteurs avec l'appui du PAP-ENPARD.

Cependant, ce dossier doit encore être formellement validé par le Sous-Comité Spécialisé qui n'a pas encore pu être institué par le CNLPAOA.

A partir du mois de juin, les experts du projet avec l'implication de l'AVLO et l'Institut Technique des Cultures Maraichères et Industrielles (ICTMI) futur organe de contrôle de l'AO a

développé les documents clés du système de contrôle exigé par le cadre légal algérien. Après la rédaction du plan de contrôle, le manuel de contrôle ainsi que le cahier d'autocontrôle, et les check lists qui seront utilisées dans le cadre des contrôles internes et externes ont été produits.

Parallèlement aux travaux visant l'enregistrement de l'OA, le PAP-ENPARD et les acteurs de la filière ont discuté, identifié et analysé des alternatives au marché de Rechgoune principal canal de commercialisation des légumes d'Oulhaça, dont les modalités sont fixées principalement par les acheteurs. Outre le potentiel des circuits courts qu'offre le tourisme côtier de Rechgoune et Béni Saf, impliquant le partenariat avec d'autres acteurs territoriaux, il apparaissait nécessaire de trouver d'autres voies permettant l'écoulement des produits vers les principaux centres urbains. La proposition du Directeur du marché de gros d'Oran à l'AVLO de disposer de l'un des 200 hangars du marché de gros représente une immense opportunité qui pose toutefois un ensemble de questions dont les réponses nécessitent du temps et un accompagnement de l'AVLO par des structures d'appui.

Enfin, les principaux contours de la stratégie de communication visant la promotion de l'OA ont été dessinés avec l'AVLO. Dans ce contexte, au-delà de l'oignon, la question de la promotion de l'ensemble de la filière légumière s'est posée, et une des options envisagées, une fois la mise en œuvre de l'OA sur les rails, est l'enregistrement d'une marque collective qui garantirait aux consommateurs l'origine des produits et certaines pratiques.

Les résultats obtenus dans le laps de temps trop limité de cette composante devront être consolidés par un accompagnement de l'AVLO par des structures d'appuis locales pour assurer leur pérennité.



Ain-Temouchent

A.V.L.O : Association pour la Valorisation des Légumes d'Oulhaça

L'A.V.L.O est une association de développement agricole pour la valorisation des légumes d'Oulhaça.

L'association a pour objectifs :

-La promotion de la filière des légumes et son développement dans la région d'Oulhaça,

-La conduite des différentes activités de sensibilisation aux différentes parties concernées,

-La réalisation de partenariats et échanges d'expertises avec les instituts techniques et de recherche, universités, administrations concernées, notamment celles de l'Agriculture, des forêts, Environnement, Santé,... ainsi que les autres associations ;

-La participation à la préservation des caractéristiques et spécificités de la production locale des légumes de la région et assurer la production des semences et le développement des plants locaux ;

-Obtenir la reconnaissance et l'enregistrement en signe de qualité ou marques collectives de produits maraîchers d'origine de la daïra d'Oulhaça et des communes limitrophes telles que définies à l'Art.7;

-Promouvoir les produits labellisés auprès des producteurs, des metteurs en marché, des consommateurs et des institutions, au niveau local, national et international ;

-Appuyer et faciliter la commercialisation des produits sous signe de qualité ou marque collective sans y prendre part directement,



Être reconnu comme le « groupement » chargé de défendre et de gérer le signe de qualité et à ce titre :

1.Assure la veille inhérente à la protection des signes concernés ainsi que les droits de propriété intellectuelle qui lui sont directement liés (surveillance du marché, saisie des autorités de contrôle, action judiciaire...);

2.Initie les actions visant à garantir la conformité du produit aux clauses de son cahier des charges telles que définie par le plan de contrôle ;

3.Fournit des conseils à tous les acteurs concernés par le cahier des charges ;

4.Participe aux activités de contrôle du respect du cahier des charges ;

Et toute action qui a une relation avec le développement de l'association et la promotion de ses champs d'activités.

Elle s'engage à ne poursuivre d'autres objectifs que ceux déclarés.

INRAA: Séminaire sur le développement des territoires ruraux



Le Programme d'Actions Pilote (PAP-ENPARD) pour le Développement Rural et l'Agriculture cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne a organisé un séminaire sur le développement des territoires ruraux le lundi 30 septembre à l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA). Ont pris part à ce séminaire le Directeur Général des Forêts (DGF), les représentants de l'Union européenne, les experts de l'Assistance technique et les points focaux du PAP-ENPARD des quatre wilayas pilotes.

Ce séminaire s'est adressé aux institutions impliquées dans les activités du PAP-ENPARD : universités, instituts de recherche, instituts techniques, administration locale et nationale ainsi qu'aux acteurs du développement des territoires ruraux (associations, administrations, collectivités territoriales).

Son objectif est de créer un espace de rencontre conçu comme un plaidoyer sur l'approche territoriale du développement rural et un échange d'expériences avec d'autres projets et programmes afin de proposer une démarche opérationnelle du développement des territoires ruraux en Algérie alliant les besoins de la population et les acteurs locaux des territoires.

Après avoir suivi les exposés présentés par les différents intervenants, après avoir débattu de la question du développement des territoires ruraux à la lumière des diverses expériences déjà menées en Algérie ainsi qu'à la lumière des expériences menées dans d'autres pays, les participants au Séminaire sont conscients que :

- Le développement des territoires ruraux est une composante majeure du développement économique et social de l'ensemble du pays ;
- Le développement des territoires ruraux est un élément déterminant de toute stratégie ciblant la sécurité alimentaire nationale ;
- Le développement des territoires ruraux conditionne une répartition équilibrée de la population sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'un aménagement équilibré du développement économique ;
- Le développement des territoires ruraux doit se réaliser malgré les nombreux défis et les contraintes complexes (rareté de l'eau et de la terre, changements climatiques, croissance démographique, pollution, conversion des terres, ressources financières publiques limitées) auxquels il est confronté ;
- Les territoires ruraux ne peuvent se développer qu'en renforçant leurs liens avec le monde urbain et l'insertion harmonieuse de l'ensemble des métiers ruraux dans les chaînes de valeur mondiales (agro-industrie, marchés des biens et des services) ;
- Les Communes ou les groupes de Communes sont les lieux privilégiés de l'animation de projets de développement des territoires ;
- Les expériences de développement rural avec approche territoriale menées depuis des années n'ont pas été capitalisées et traduites dans les politiques de développement rural ;

- Les actions initiées dans le cadre du Programme Pilote PAP ENPARD (de 2016 à 2019) sont des références pour encourager les populations d'autres territoires ruraux à s'inspirer de ces exemples et à s'engager dans des démarches de développement durable ;

- Les participants au Séminaire ont consacré l'essentiel de leurs travaux à la réflexion sur l'approche la plus pertinente et sur les principaux outils à mettre en œuvre dans le futur pour garantir le développement réel et durable des territoires ruraux qui seront ciblés. Au terme de leurs débats, ils ont adressé les recommandations suivantes aux décideurs et aux acteurs locaux qui seront en charge du développement des territoires ruraux.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 : Pour favoriser le développement des territoires ruraux délimités dans chacune des quatre Wilayas pilotes (Ain-Temouchent, Tlemcen, Laghouat et Sétif) et leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales, il est proposé la mise en place d'un Comité de Concertation Locale dans chacun de ces territoires. Le principal rôle de ces comités est de porter un projet stratégique de valorisation de leurs ressources et potentialités, à travers la participation de l'ensemble des acteurs locaux et la résolution négociée des conflits d'intérêts entre toutes les parties prenantes.

Recommandation 2 : Ces Comités de Concertation Locale intègrent les acteurs les plus dynamiques et les plus actifs du territoire. Ils réunissent, de manière équilibrée, des représentants des administrations locales, les instances représentatives des collectivités locales (APC/APW), des opérateurs économiques locaux et des représentants d'Organisations de la Société Civile (associations, organisations professionnelles) ainsi que des représentants d'organismes de recherche et de développement. Un ancrage juridique de ces comités devrait être proposé par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire.

Recommandation 3 : Pour concrétiser la démarche initiée par le PAP ENPARD et la réalisation des projets identifiés, il sera fait appel au financement prévu dans le cadre du programme, au titre de la participation de la partie algérienne (ligne 2 du FNDR) selon la Convention de Financement du PAP ENPARD. Cette première source de financement pourra être complétée, en tant que de besoin, par un appel à d'autres sources de financement appropriées (ANGEM, ANSEJ, ADS...).

Recommandation 4 : Pour garantir une cohérence entre les projets stratégiques de valorisation des ressources des territoires et les actions publiques, le Comité de Concertation Locale devrait être impliqué dans l'identification des projets de développement et l'élaboration des budgets d'investissement (Plans Communaux de Développement, Schémas Directeurs de Développement des Wilayas, par exemple).

Recommandation 5 : Encourager l'émergence d'associations se donnant pour mission le développement des territoires. Le Ministère de l'Intérieur devrait intégrer ce type d'associations dans la typologie officielle des Organisations de la Société Civile (OSC) et reconnaître le rôle moteur qu'elles peuvent jouer dans la redynamisation économique des territoires. Ces OSC élaborent des projets sur la base d'appels à propositions lancés par les secteurs et financés sur les fonds sectoriels réservés à cette fin ou par des subventions allouées par les APC et la Wilaya.

Recommandation 6 : Les métiers de Conseiller de Développement Territorial et d'Animateur Rural seront reconnus par les secteurs concernés puis par la Direction Générale de la Fonction Publique et par le ministère du travail. Des formations à ces métiers seront proposées par les différents organismes de formation professionnelle. Les programmes et outils pédagogiques développés dans le cadre du programme PAP ENPARD seront capitalisés pour être mis en œuvre dans d'autres wilayas.

Recommandation 7 : Pour animer les Comités de Concertation Locale, des Conseillers de Développement Territorial seront mis à disposition par leur administration d'origine. Cette fonction sera intégrée formellement dans l'organisation de leur travail.

Recommandation 8 : Les Conseillers de Développement Territorial des quatre wilayas pilotes pourront être sollicités pour accompagner d'autres territoires candidats dans le processus d'identification de leurs propres Comités de Concertation Locale. Les initiatives prises dans ce sens devront bénéficier d'un appui sans réserve des autorités locales.

Recommandation 9 : Les compétences des communes devraient être élargies au développement économique, et leurs moyens financiers et humains devraient être renforcés. Les intercommunalités, y compris sur plusieurs wilayas limitrophes, devraient jouir d'un ancrage juridique.

Hadjira ABDELLAOUI Point Focal Agriculture

Oulhaça : Un territoire à dynamiser

Comment voyez-vous OULHACA avec la labellisation et y-a-t-il un moyen de trouver une alternative développer le bio?

La région d'Oulhaça est considérée comme une très belle région montagnaise riche en histoire, en culture et en ressources naturelles diversifiées. Elle est surtout à vocation agricole, réputée pour ses légumes locaux de qualité, reconnus et appréciés par leurs goûts et saveurs, très recherchés par le consommateur.

Ces légumes de qualité « délices » sont produits par des hommes ayant un savoir-faire transmis de génération en génération, dont la plus grande partie des cultures sont conduites en sec.

Comment a-t-on travaillé avec les producteurs ?

Il est important de signaler que les producteurs d'Oulhaça sont très fiers de leurs produits agricoles et ne cessent de s'enorgueillir malgré les contraintes rencontrées dans leur parcours professionnel.

Comment a émergé l'idée de labellisation de l'oignon blanc d'Oulhaça chez les agriculteurs ?

L'idée est de travailler de manière participative en partant des problèmes que rencontrent les producteurs Oulhaciens en matière de commercialisation, leurs légumes étant souvent sous-valorisés.

A partir de là, la démarche de la valorisation des produits de terroirs, locaux était inscrite à l'ordre du jour de plusieurs séances de travail organisés par la Direction des Services agricoles et producteurs ainsi que les autorités locales afin de trouver ensemble des solutions aux contraintes de commercialisation.

Le programme PAP-ENPARD est arrivé à point nommé, son objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie par l'accroissement des revenus et de l'emploi en milieu rural.

L'objectif spécifique vise la valorisation des produits et des ressources locaux et l'amélioration de leur qualité en vue de leur mise sur le marché.



A cet égard, plusieurs séances de travail et des regroupements ont eu lieu avec les producteurs dans le but de mettre en place une approche de valorisation des ressources naturelles issues de leur territoire à travers une stratégie de différenciation afin de permettre d'identifier les caractéristiques spécifiques liées au terroir d'origine.

Le Programme PAP-ENPARD s'est basé sur l'Appui à la mise en valeur des légumes de la région d'Oulhaça l'oignon blanc qui dispose d'une forte notoriété. Le dit programme et en collaboration avec des différents partenaires tels que DSA CAW et ITCMI ainsi que les autorités locales du territoire ont contribué à sensibiliser les producteurs à s'organiser en une association de producteurs qui aujourd'hui se nomme l'association de la valorisation des légumes d'Oulhaça (AVLO) dans le but de préserver ses produits par un processus de labellisation.

Ensuite, plusieurs missions ont été effectuées par un expert international durant cette année afin de coacher et former «formation – action» les producteurs d'Oulhaça sur la démarche de la valorisation ainsi que l'élaboration d'une stratégie marketing pour ses légumes tels que : l'analyse SWOT, élaboration de cahier de charges, géo localisation du territoire de production, le plan de contrôle, le packaging, la conservation ainsi que la feuille de route, etc...

Fort est de constater que les producteurs ont pris conscience de l'intérêt de labellisation des produits de terroir qui est une action durable et économiquement viable.

Perspectives prospères...

De plus à Oulhaça, il existe un nombre important de produits agricoles réalisés dans des conditions extensives et qui peuvent être assimilés à des produits biologiques car leur processus de production réunit dans sa quasi-intégralité les conditions exigées par l'agriculture biologique. Il est important de signaler que les systèmes de production pratiqués sont extensifs autrement dit la majeure partie de la superficie totale reçoit moins d'intrants chimiques.

Produire des légumes bios certifiés par les producteurs du territoire d'Oulhaça ne va que renforcer leur notoriété actuelle et surtout générer leur valeur ajoutée.

Oulhaça la région à visiter impérativement aux légumes aux saveurs inoubliables des paysages à la beauté naturelle et sauvage.



Séminaire de capitalisation et de pérennisation du PAP ENPARD

Lundi 11 novembre 2019

13 h – 18 h

INVA - Alger

CONTEXTE

Le Programme d'Actions Pilote (PAP-ENPARD) pour le Développement Rural et l'Agriculture est un programme bilatéral UE/Algérie dont l'objectif général est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural, notamment dans les wilayas d'Ain-Temouchent, Laghouat, Sétif et Tlemcen, mais également dans 13 autres wilayas où œuvrent 5 OSC bénéficiaires du PAP ENPARD. Le programme qui a démarré le 2016/09/01 pour une durée de 46 mois s'achèvera au mois de juin 2020.

Son objectif spécifique est d'améliorer l'utilisation, la valorisation et la diversification des ressources locales en facilitant l'émergence d'une nouvelle génération de projets innovants de développement agricole et rural impliquant l'ensemble des secteurs économiques concernés en favorisant la mutualisation des ressources et des moyens par l'approche participative et intersectorielle. Le but visé est de développer d'une manière coordonnée l'entrepreneuriat rural des secteurs agricole, forestier, artisanal et touristique.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

- Restituer les résultats et les principaux acquis du projet, notamment dans ses côtés innovateurs pour le développement des territoires ruraux : « *success stories* »
- Indiquer les leçons apprises et les recommandations pour éclairer les planifications et les décisions pour les utiliser, les pérenniser et les développer
- Informer de la stratégie de capitalisation et de pérennisation du Programme et des moyens d'accès à l'information et aux acteurs du programme

DEROULEMENT - ORGANISATION

Les présentations doivent être simples et parlantes pour l'ensemble des participants. Elles seront accompagnées de témoignages des acteurs/bénéficiaires du Programme, d'échanges et de questions qui permettront, de manière interactive, d'associer les acquis et l'émotion du vécu, favorisant ainsi le souvenir des messages délivrés.

Quatre acquis principaux du PAP ENPARD seront présentés. Ils délivreront des messages d'approche ascendante, d'intersectorialité et de concertation pour des actions collectives et individuelles, en accord avec l'approche LEADER promue par le programme.

Programme du séminaire	
13h00-14h00	Accueil et enregistrement des participants
14h00-14h15	Ouverture des travaux
14h15-14h30	Présentation générale du programme, de ses objectifs et de sa stratégie d'intervention Mme ASSAOUS, Coordinatrice nationale du programme
14h30-14h40	Présentation Film « des Ressources valorisées, des Territoires dynamisés »
14h40-14h50	Les résultats du PAP-ENPARD et l'accès aux produits de capitalisation M.VIGNON, Chef d'équipe de l'assistance technique
14h50-15h20	Pause café <ul style="list-style-type: none"> - Point de presse - Stand plateforme numérique - Stand film thématique - Opération de Plantation
15h20-17h00	Présentation des Quatre acquis clés du PAP-ENPARD <ul style="list-style-type: none"> - Méthode d'animation décentralisée du développement territorial - Compétence intersectorielle et décentralisée en développement territorial - Dynamique créée par la structuration des groupements - Filières locales et l'entrepreneuriat rural pour dynamiser les territoires Témoignages de bénéficiaires
17h00-17h10	Leçons apprises de l'expérience PAP-ENPARD M.ABBAS, président du comité de suivi du programme.
17h10-17h20	Capitalisation et Pérennisation du Programme M. CHAZEE, Expert Capitalisation
17h20-17h50	- Débat et discussion
17h50-18h00	- Clôture
18h00	- Dîner - Expositions et ventes de produits locaux



PROGRAMME D'ACTIONS PILOTE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL ET L'AGRICULTURE

DES RESSOURCES VALORISÉES DES TERRITOIRES DYNAMISÉS

Séminaire de capitalisation, le 11 novembre 2019
à l'Institut National de Vulgarisation Agricole (INVA)





Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne

Direction Générale des Forêts, Chemin Doudou Mokhtar, BP 232, Ben Aknoun 16306, Algérie;
Tél / Fax : +213 (0) 23 23 82 85- Email : contact@papenpard-algerie.dz – www.papenpard-algerie.dz